



CLUB NAUTIQUE VAUQUELIN INC.

189, rue du Quai, Neuville, Qué. G0A 2R0

Tél : 418 876-2185

www.marinadeneuille.org

TARIFS 2024

Un minimum 25 pieds ou de 7,6 mètres est facturé lorsque la facturation exige la dimension.

SAISONNIER

Quaiage + cont.sys.petrol.	75,13 \$/pied	+ 50 \$ contribution au système pétrolier
Quaiage usage commercial	89,08 \$ / pied	
Carénage hiver et ber été	21,52 \$/pied	(Doit avoir payé un quai au tarif saisonnier)
Remisage du ber été seul.	230 \$	(Doit avoir payé un quai au tarif saisonnier)
Modification de contrat	75 \$	
Dépôt remboursable	250\$	(Le remboursement sera effectué suite à la demande par le saisonnier de son départ et ratifié par le C.A.)

MEMBRE

Quaiage+carénage+halage+ber	35,06 \$/pied
Halage sans quai	3,51 \$/pied
Carénage sans quai	13,15 \$/pied / saison
Remisage du ber, sans quai	230 \$/saison
Cotisation annuelle	253\$
Contribution annuelle -pétrole	50 \$
Contribution pour entretien général (sera facturée l'année suivante si les 26 heures obligatoires ne sont pas effectuées)	520 \$

DEVENIR MEMBRE :

Frais d'adhésion	5000 \$
Cotisation annuelle	Incluse
Part sociale	
remboursable	800\$
	(le remboursement sera effectué suite à la demande par le membre de son départ et ratifié par le C.A.)

TARIFS 2024

VISITEUR

	<u>JOURNÉE</u>	<u>SEMAINE</u>	<u>MOIS</u>
Quaiage	2,13 \$ /pied	8,97\$/pied	30,30 \$/pied

AUTRE UTILISATEUR ET SERVICE

Rampe saison	364\$ / saison	Résident Neuville 182 \$
Carénage mensuel	9,70 \$ /pied /mois	
Carénage été ou hiver	39,65\$ /pied /saison (si disponible)	
Remisage ber	230 \$ / saison (si disponible)	
Sortie ou mise à l'eau	7,27 \$ /pied avec opérateur (durée maximum 1 heure)	
Location de casier 2ieme	28 \$ / année	
Location de casier sous-sol	146,02 \$ / année	
Vidange Fosse septique	16,09 \$ (gratuit saisonniers/membres)	

Saison d'été : du 2 juin à l'Action de Grâce

Saison d'hiver : de l'Action de Grâce au 1^{er} juin

Un minimum 25 pieds est facturé pour toute embarcation ayant moins de 25 pieds

Opérations de lancement et de sortie de l'eau effectuées par le CNV.

Toutes les taxes (TPS 5 % et TVP 9,975%) s'ajoutent aux tarifs indiqués.

Tarifs sujets à changements sans préavis.

Le statut de tout client peut-être modifié au 1 mai de chaque année.